

## LE GAG DU LOCAL BRAVO

La municipalité achète un local mais pas au bon propriétaire !

Le local Bravo au centre commercial St Nicolas est un local dédié aux associations du Cyclo et de la Randonnée. En décembre 2018 (déjà sous la mandature de notre Maire actuelle), une délibération a été votée en conseil municipal actant l'achat pour l'euro symbolique de ce local par la mairie. Les négociations ont eu lieu à l'époque avec M Miatto propriétaire du dit bien. 3 ans plus tard, au point N°13 du dernier conseil municipal, il a été proposé de reprendre cette délibération car le propriétaire n'était pas celui que l'on croyait ! En effet, le véritable propriétaire est le syndic de copropriété. Comment peut-on en arriver là ? La négociation aurait-elle été la même ?

Cela reste tout de même incompréhensible de la part d'une équipe qui se veut irréprochable et qui dit devoir sans cesse réparer les erreurs de ses prédécesseurs !!!!

## BOITES DE NOËL SOLIDAIRES

Les bénévoles de Fonsorbes L'Humain D'abord ont récolté **130 boîtes** (121 l'an passé). Encore **merci à tous les généreux donateurs et aux associations caritatives** qui en ont assuré la distribution. Un premier lot de 30 boîtes a été remis au secours catholique puis 40 à l'épicerie sociale et enfin 60 aux

restos du cœur.

Ce simple geste, empreint d'humanité, a été grandement apprécié par les familles en difficultés.

La solidarité est vitale en ces moments impitoyables dus aux crises économique et sanitaire. La solidarité et l'entraide doivent donc se poursuivre au-delà des fêtes.



Merci à tous !

## BLOG RELOOKE

N'hésitez pas à aller le consulter et laisser vos commentaires...



## DENOMINATION DU COMPLEXE TENNISIQUE

Coup de Cœur pour Hugo Gaston d'avoir versé 25000 euros et décline le fait de rebaptiser le complexe tennistique Rémy Claverie en son nom.

Coup de cœur à la **Fille de M Claverie** pour avoir tenu tête à Mme la Maire pour garder le nom de son père Rémy, fondateur du Club de tennis sur le complexe tennistique...



En effet, M. Hugo Gaston qui n'avait pas été informé de ce choix par la Municipalité, a décidé de ne pas

accepter d'apposer son nom au complexe du tennis, en homme sage, qui mérite une longue carrière sportive. **L'action menée sur les réseaux sociaux** par la famille, les amis de Rémy Claverie mais aussi des groupes d'opposition ont permis un **dénouement heureux** à ce nouvel imbroglio orchestré par une **majorité qui a manqué de respect au passé fonsorbais**.

Aux dernières nouvelles en notre possession, Mme la Maire aurait fait le choix de ne pas débaptiser le complexe tennistique. Quelle va être la nouvelle proposition qui sera faite et avec quelle concertation ?

Nous proposons de laisser le nom de Rémy CLAVERIE au complexe de tennis et de trouver une appellation plus générique à l'ensemble du site, ce qui peut être une solution d'apaisement. Nous demandons aussi la **mise en place d'un groupe de travail** composé d'habitants, de membres du club de tennis, d'élus de chaque groupe et bien sûr avec des représentants de la famille de M. CLAVERIE.

Nous continuerons à dénoncer et **combattre de tels agissements !**

Ce type de décisions doit être discuté en amont, la **démocratie participative** prônée ne doit pas être un vain mot. C'est une méthode à utiliser **sans réserve et en permanence**. Nous continuerons dans notre action politique à être attentif, **protéger et à mettre en avant l'humain**. Il passe, pour nous, au-delà de bien de considérations mercantiles.

YouTube FR

Restez connecté :  
Abonnez-vous !  
Rejoignez-nous !



## La Gazette Saison 2 Episode 4

### ELECTIONS PRESIDENTIELLES : AUX URNES CITOYEN.NE.S !

Nous appelons à aller voter les **10 et 24 avril** pour élire notre nouveau président(e).



Il s'agit d'exercer votre devoir de citoyen et surtout de ne pas laisser les autres choisir votre future façon de vivre à votre place !

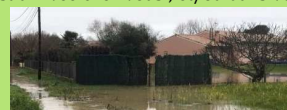
Nous tenons à vous rappeler que la **France est le pays des droits de l'Homme !** Que ses valeurs sont « **liberté, égalité Fraternité** ». La France sera grande si elle porte ses valeurs avec force et sans concessions. Agiter les peurs conduira aux déclin. La majorité des acteurs politiques actuels ne sont pas dignes et ternissent l'image de la France. Il faut arriver à repenser à ces fondamentaux et stopper cette politique actuelle libérale, anxieuse, basée sur la peur de l'autre et le catastrophisme ! **Il faut redonner du sens à la solidarité, la santé, la justice sociale, l'école, l'environnement, la protection du climat... à ces valeurs qui nous sont si chères.**

### LES INONDATIONS NE SONT PAS UNIQUEMENT DUES A LA PLUIE !!

Nous réclamons depuis 7 ans l'entretien régulier des fossés et du réseau pluvial. Rien n'est fait ! **Mme la Maire indique qu'elle n'a pas connaissance de routes coupées suite aux inondations** : pourtant du 7 au 14 janvier 22, la preuve en image !



Après avoir nié les risques d'inondation sur Fonsorbes; elle vient d'inviter les fonsorbais à s'inscrire au Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui doit être obligatoirement établi dans les 2 ans (arrêté préfectoral) suite à l'approbation, par la préfecture au 5 août 2021, du Plan de Prévention du



Risque Inondations de Fonsorbes (PPRI) réalisé par le Bureau d'études Géosphair.

Si autour de vous, les fossés ont débordé, les routes ont été submergées, si l'eau est arrivée chez vous , et/ou dans vos caves, nous vous invitons à **envoyer les photos à Mme la Maire** et nous en faire une copie !

### COMMERCANTS DE LA ROUTE DE TARBES EN DIFFICULTES.

Les commerçants de la route de Tarbes et proximité connaissent une **baisse de fréquentation importante**. Fonsorbes L'Humain D'abord est allé à la rencontre de trois d'entre eux qui connaissent une baisse dramatique de leur chiffre d'affaires pouvant aller jusqu'à -50%. (Merci pour leur disponibilité et leur témoignage ; interview à suivre sur notre site).

Ce problème touche non seulement les commerçants de la route de Tarbes, mais aussi ceux des rues adjacentes. C'est humain, nous allons souvent dans les magasins les plus proches des stationnements avec un accès faciles ! Alors , pour maintenir le commerce local et malgré les travaux, privilégiez vos achats chez eux !

Au moment du tournage de cette vidéo, **la municipalité n'avait rencontré aucun d'entre eux**; ils n'ont à ce jour **aucune compensation financière**.

### SECURISATION DU CHEMIN DES CAPELIERS :

Le chemin des Capeliers est de plus en plus fréquenté. Le trafic routier y est en constante augmentation.

Il est aussi largement emprunté par les piétons, promeneurs, habitants des 13 Vents et aussi par des enfants rejoignant l'école du Trépadé.

Nous déplorons **l'absence d'aménagement des bas-côtés !** Cela oblige à marcher sur la route rendant ces **déplacements dangereux et anxiogènes. L'absence de visibilité et d'éclairage** adapté accentue encore les risques d'accident.

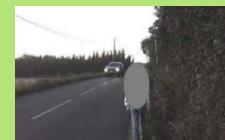
Fonsorbes L'Humain D'abord a lancé une **pétition** enfin d'alerter la population de cet état de fait. Les signataires demandent que des travaux soient menés au plus tôt afin de permettre aux Fonsorbais de pouvoir s'y déplacer sans angoisse et sans risque, avant qu'un drame ne se produise. Alors signez cette **pétition sur change.org** ; une pétition papier a aussi été lancée en parallèle. Fort de vos signatures, nous irons remettre cette requête au Conseil municipal. **Merci aux personnes qui ont participé... et qui vont participer.**

Notre force, c'est votre signature

NOUS AVONS APPRIS A VOLER DANS LES AIRS COMME DES OISEAUX, A NAGER DANS LES OcéANS COMME DES POISSONS MAIS NOUS N'AVONS PAS ENCORE APPRIS A MARCHER SUR TERRE COMME DES FRÈRES



à la solidarité, la santé, la justice sociale, l'école, l'environnement, la protection du climat... à ces valeurs qui nous sont si chères.



DESASTRE : Pizza Fons, après 22 ans d'activité, ferme ! Merci à Jean-Marc pour sa gentillesse et son investissement pour la commune.

Était-il si urgent de lancer ces travaux en pleine crise COVID-19, qui les a déjà énormément pénalisés ? À la suite de la Réunion avec la Mairie, ils obtiennent un sapin de Noël gratuit, le non-paiement de la terrasse pendant 1 an (au milieu des travaux ?). En revanche, la banderole promise en travers de la route informant que les commerçants restent ouverts, n'est toujours pas réalisée. De plus, Mme la Maire s'était engagée à fournir une aide financière ... **Mais à l'heure actuelle RIEN...et des commerçants qui commencent à mettre la clé sous la porte !!!...** Qu'attend la Mairie pour agir ?



## C'EST LA FAUTE AUX AUTRES !

La majorité municipale se donne des satisfécits. Ils sont **heureux d'eux-mêmes**. Concernant les choses qui ne vont pas, **c'est toujours la faute des autres**. Ils s'énervent des interventions de ces élus de la minorité qui font une montagne de petits riens et les affublent de tous les diminutifs. Nous aimerions qu'ils se contentent de transmettre les informations, de répondre aux questions et d'amener des arguments en lieu et place de dénigrement. Mais, nous devons les reprendre car **ils insultent les administrés pour justifier une non-réponse** : « un râleur », « je ne la supporte pas », « trop c.n ». « pas aimable ». Rassurez-vous, ils disent pareil des administrations, des entreprises, chaque fois qu'il y a un problème. Toujours la faute aux autres. Bref, sans maîtrise du fond, les réactions sont épidermiques et superficielles.

Au jugement de valeur, apparaît autre chose, l'intérêt personnel. Les exemples se succèdent où ces élus ne regardent que leur intérêt et ceux de leur famille. Leurs enfants ne sont pas pris dans tel club, changeons les règles! Ils ne vont pas dans tel commerce, pourquoi l'aider! Cela ne concerne pas mon quartier, ce n'est pas grave alors!... Un magasin de réparation d'objet, c'est inutile, c'est moins cher neuf! etc.

Leurs suffrages deviennent indécents et ne pourront pas masquer les conséquences de leur manque de stratégie et de compétence guère plus longtemps.



Ce n'est pas parce que je suis en désaccord avec vous que je vous déteste.

Nous devons réapprendre cela dans notre société.

## L'ADHESION AU SAGE POUR LA COMPETENCE DU CREMATORIUM

Lors du conseil municipal d'octobre la Majorité municipale propose **d'adhérer à la compétence « crématorium » du SAGE**, syndicat intercommunal proche du Muretain Agglo.

Lors des discussions, contrairement aux documents remis pour étude, il est asséné par la Majorité que cette adhésion n'apporterait **aucune contrainte financière** pour la commune, un groupe d'élus demande donc de l'inscrire dans la délibération.

Quelle est notre surprise, lorsque nous recevons les documents pour préparer le Conseil Municipal de décembre, de lire que **la Préfecture annule la délibération car aucune compétence ne peut être prescrite sans participation financière!**

**La Majorité maintient, malgré tout, qu'il leur a été dit que cela serait «gratuit».**

« C'est gratuit, on nous l'a dit ! »

Bien que certains élus soient présents depuis plus de 7 ans, les arcanes de la fonction publique territoriale semblent être toujours aussi flous pour eux!!!

On espère que cette incompréhension, ne soit pas au détriment des usagers fonsorbois qui pourraient être amenés, malheureusement, à utiliser cet équipement.

## TROUS DANS LA CHAUSSEE = ACCIDENT !

Malgré la **chute d'une personne** en décembre, ce trou, rue du 11 Novembre, dans un endroit mal éclairé, n'est **toujours pas rebouché**. Le comble, il se situe au **niveau d'une zone stationnement PMR** (Personne à Mobilité Réduite)! Nous demandons en urgence la remise en état des voiries de la commune...



## FAIRE DES CHOSES C'EST BIEN , LES FAIRE CORRECTEMENT C'EST MIEUX !

Nous constatons des réalisations sur notre commune. Elles sont souvent nécessaires et répondent à l'obligation de se mettre en conformité par suite de directives nationales et/ou européennes.

Mais nous trouvons plus étonnant les priorités choisies. Il nous semblait que la réalisation des trottoirs était une priorité...!

Mais cela n'est pas le plus gênant. Pour nous, c'est **l'approximation dans le traitement des dossiers** qui agacent. A maintes reprises, en fonction des éléments à notre disposition, nous avons alerté, proposé...mais sans suite de la part de la majorité. **Chaque fois, la même conséquence : des surcoûts financiers** (dossier mal montés) , une **absence** totale de prise en compte des exigences de réduction de la consommation énergétique au **mépris du réchauffement climatique!**

Quelques exemples :

- La salle des fêtes du Trépapé : **une isolation insuffisante** qui entraîne chaleur l'été et frissons l'hiver... plus le risque de devoir **refaire le sol...**
- L'école du Trépapé : travaux visibles mais **sans réel impact en matière de baisse de consommation d'énergie...**
- Le PLU sitôt adopté, doit être revu à cause de nombreuses erreurs commises...
- Le **parc du lavoir** : des coûts supplémentaires annoncés car l'existence des sources n'a pas été anticipée : **un comble, un lavoir qui n'aurait pas d'eau!** L'installation de portique d'entrée rendant **l'accès impossible aux personnes sur fauteuils**, pour lesquels, on a fait des aménagements dans le parc!
- **L'espace caverne non prévu** au nouveau cimetière!

« A nos actes manqués » chanterait Jean-Jacques GOLMAN !

Faire le buzz , pour avoir des articles dans la dépêche, ce n'est pas cela gérer une ville !

## MURETAIN AGGLO

Notre commune a intégré le Muretain Agglo en 2014, il a été nécessaire de se plier aux règles en place et de suivre le fonctionnement en vigueur.

La majorité actuelle a intégré cette donne, Notre Maire devenant vice-présidente.

Si sur la commune, des expressions critiques sur le mode de gouvernance du Muretain Agglo apparaissent, **la majorité Municipale** ne l'exprime pas lors des instances communautaires et **vote les décisions**.

Les **petites communes** des coteaux de la Save et du Touch ont intégré aussi l'intercommunalité tout en **dénonçant les clés de répartition** en vigueur et s'estiment lésées. N'étant pas entendues par le Muretain Agglo, elles décident de saisir le **tribunal administratif qui leur donne raison**. Pour ne pas perdre la face, le Muretain Agglo leur propose des arrangements que certaines de ces communes acceptent.

Dans cette période, **notre majorité municipale est silencieuse**, regardant avec suffisance ces élus de territoires ruraux qui osent s'opposer tandis qu'un élu d'une toute petite commune dénonce le fonctionnement du Muretain Agglo tant dans ses pratiques que dans ses décisions politiques. Le ton se durcit avec l'exécutif. Même si nous ne partageons pas la valeur politique de cet élu, **nous trouvons ses remarques légitimes** et déplorons le peu de soutien obtenus et les railleries de certains de nos élus majoritaires de Fonsorbes.

Alors que les répartitions financières sur le Muretain Agglo sont fréquemment critiquées, notre majorité municipale ne lève pas le petit doigt... et commence seulement à

## CARTON ROUGE

- Route de Tarbes : devis pour l'enfouissement des réseaux deux fois plus cher que la première tranche. Des excuses bidon pour le justifier. Et avec de Mme la Maire, ils ne savent pas le prix final de la route !
- Route de Tarbes : à cause des problèmes engendrés par le départ du SIECT , travaux retardés d'au moins 6 mois !
- Stratégie majoritaire : tant que la décision de quitter ou rester au Muretain Agglo n'est pas clarifiée , risque de mise en sommeil de tous les dossiers en cours. (Route de Tarbes) .
- Inauguration de la salle « Arc-en-ciel » au gymnase de Cantelauze , le 26 janvier : Les élus minoritaires ont reçu les invitations que le 21 janvier : il fallait s'inscrire avant le 19 janvier !! Comment inviter sans inviter !



## CARTON VERT

- Le service jeunesse invite Aymeric MINNE, jeune Fonsorbois de 24 ans, handballeur professionnel en équipe de France, pour venir initier les jeunes au handball et raconter son parcours.
- Extension du gymnase de Cantelauze : le nom « arc en ciel » est choisi par les enfants, mot plein de couleur, symbolique de paix, d'harmonie entre les individus dans le monde entier et de protection de l'environnement.



## UN COLLECTIF CITOYEN OBTIENT GAIN DE CAUSE

Les riverains de l'impasse de Sainte Lucie sont incommodés par les bruits de la station de lavage ouverte non-stop. Au bruit des machines utilisées en pleine nuit, s'ajoutent les nuisances des utilisateurs. Comme le lieu est éclairé en permanence, des personnes viennent pour écouter de la musique, jouer au ballon...

De plus, l'exploitant du centre de lavage se lance dans des travaux à proximité d'une conduite de gaz en débordant sur l'espace Public et veut faire sortir une partie de son Traffic routier par cette impasse déjà étroite.

Les **riverains décident de se mobiliser**: saisine de la mairie, sollicitation du conseil de quartier. Sans réponse de la mairie, ils sollicitent alors les élus de Fonsorbes l'Humain D'abord et les **travaux sans autorisation sont enfin stoppés**.

Mais, les bruits nocturnes persistent !

s'interroger sur le pacte financier qui définit la participation de chaque commune... après trois ans de fonctionnement !!! De notre côté, nous dénonçons un fonctionnement opaque. Nous ne comprenons pas que les habitants du Muretain Agglo n'aient **pas d'information sur les actions** et les financements engagés :

- Avec des parents d'élèves, des élus de plusieurs villes, nous avons proposé une réflexion pour des repas bio dans les cantines scolaires, compétence du Muretain Agglo : demande restée sans réponse.
- Le financement par les mairies d'une grande partie des travaux de voiries, compétence du Muretain Agglo, Est-ce normal ?
- Une partie du budget des ordures ménagères est utilisée pour autre chose : Le préfet demande une régularisation !!!

Fonsorbes et 5 autres communes envisagent de lancer une étude pour connaître **le coût d'un départ** et adressent un courrier en ce sens aux maires des 26 communes du Muretain Agglo. Or à quelques jours d'intervalles, un autre courrier indique le souhait de travailler à refonder ce même Muretain Agglo! Présenter les **avantages et les inconvénients de sortir d'une communauté** pour en intégrer une autre? Quels sont les risques financiers pour chaque citoyen? Vont-ils faire le référendum annoncé? Quelles informations vont être données pour faire le choix?. Jouer sur deux tableaux , rester ou partir, est-ce bien judicieux ?

Si la question de quitter le Muretain Agglo pour rejoindre une interco amenant une logique territoriale est légitime, Est-ce le bon moment pour lancer cette démarche ?

Les habitants ne baissent pas les bras et demandent l'application d'un arrêté pris en 2005 qui régleme les activités nocturnes. Mme la Maire, sollicitée, indique que cela ne relève pas de sa compétence. Nous saisissons, alors, la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) pour avoir des réponses à nos questions et nous faire confirmer que **ce problème relève bien du pouvoir de police du Maire**.

Les habitants sollicitent donc à nouveau Mme la Maire ; **Pétition à l'appui**, remise lors d'un conseil municipal, et obtiennent satisfactions : Un nouvel arrêté est pris en 21 décembre 2021 portant sur l'interdiction nocturne de l'activité de la station de lavage.

Nous félicitons ces habitants qui par leur pugnacité ont obtenu **gain de cause**.